

Association « Bulle d'Aires »
Espace de Vie Sociale itinérant

15 bd Salvago 06910 ROQUESTERON

Tel : 04 93 02 22 03

Courriel : asso@bulledaires.org

Réunion du Comité de Pilotage

COMPTE RENDU

& délibérations

25/09/2023

BULLE



D'AIRES



Sommaire

1.	Les membres du comité de pilotage.....	3
2.	Contexte	4
3.	Notes / commentaires	4
4.	Délibérations	6

Réunion ouverte de 9h30 à 12h30.

Les 3 instances du comité de pilotage (territoire, habitants, porteur de projet) sont représentées.

1. Les membres du comité de pilotage

La présidente de Bulle d'Aires Patricia MALQUARTI introduit la réunion. Elle remercie l'assemblée pour sa présence et rappelle les rôles et fonctions du comité de pilotage. Le développement de l'association Bulle d'Aires a été rendu possible grâce à un effort collectif (citoyens, salarié.e.s, bénévoles, collectivités) et le soutien continu de nos partenaires. Elle précise que cette réunion du comité de pilotage est un temps fort pour la vallée de l'Estéron, une étape importante dans le développement de l'association, puisqu'il s'agit de décider ensemble de quelle manière nous orientons la suite de nos actions au sein d'un Centre Socioculturel, faisant suite à l'EVS actuel. Ce projet ne sera viable qu'avec un soutien financier pluriannuel (convention pluriannuelle pérenne).

La MSA est excusée.

Madame Claire Fernandez, directrice du centre social Cépaga de Puget-Théniers, est excusée.

Monsieur Charles-Anges GINESY, Président du Département des Alpes-Maritimes est représenté par madame Danielle CHABAUD, maire de Roquesteron.

Les membres présents :

NOM & Prénom	Etablissement / institution	Fonction / situation
GUILHOT Fabienne	Caisse d'Allocations Familiales	Sous-directrice
AGNOLETTO Yvette	Caisse d'Allocations Familiales	Responsable Pôle d'Intervention Sociale
APROSIO Françoise	Commune de Cuébris	Adjointe au Maire
BONNET VAUCHEZ Danielle	Commune de Roquesteron	Adjointe au Maire
CHABAUD Danielle	Commune de Roquesteron	Maire
MARCILLON Marcel	Commune de Roquesteron	Adjoint
BELVISI Marc	Commune de Pierrefeu	Maire
SALOMONE Anthony	Commune d'Aiglun	Maire
GASTAUD Danielle	Commune de Sigale	Conseillère municipale

BORELLO Josette	Habitante de Sigale	Senior aidante familiale
CLEMENT Anaïs	Habitante de Roquesteron	Déléguée des parents d'élèves
LECCIA Capucine	Habitante de la Penne	Parent
KOENIG Christine	La Maison du Bonheur (habitat partagé)	Présidente
KHAMCHANE Pascal	Centre Social l'EPI - Guillaume	Directeur du Centre Social
MALQUARTI Patricia	Association Bulle d'Aires	Présidente
TIRARD Fanny	Association Bulle d'Aires	Directrice

2. Contexte

Le comité de pilotage se réunit ce jour dans l'objectif d'approuver le projet social du futur Centre Socioculturel itinérant de l'Estéron. Afin que chacun des membres puisse voter sur une base d'éléments tangibles, une présentation du contexte a été faite par la directrice de l'association : présentation globale de l'association, méthodologie de projet, éléments de diagnostic, projet social 2024, territoire d'intervention, organigramme de la structure, budget prévisionnel 2024

2 documents rassemblent le contenu présenté aux membres du comité de pilotage :

- [Le diaporama projeté](#)
- [Les annexes fournies en version papier](#)

3. Notes / commentaires

Le comité s'accorde sur :

- La nécessité de **trouver des cofinancements pluriannuels pérennes**. En effet le financement CAF ne représente qu'1/3 du financement global, et il n'est pas envisageable de penser le modèle financier du Centre Socioculturel sur cet unique financement stable.

- La nécessité d'**informer davantage les élus locaux** sur les objectifs du Centre Socioculturel et ses moyens afin de les investir mieux dans le projet et le soutien financier.
- La mise en place d'**une convention pluriannuelle commune aux 14 villages¹**, engageant ainsi l'ensemble des communes du territoire d'intervention sur un même document.
- **La qualité de la présentation du projet et des documents fournis**, qui rend compte notamment de l'énergie déployée par les différents acteurs au sein de l'association, de leur synergie, du sens des actions menées et programmées, et du service rendu au habitants du territoire.

Par ailleurs :

- Madame **Fabienne GUILHOT**, sous-directrice de la CAF, indique que le projet sera soumis à la Commission d'Action Sociale de la CAF **le 14 Novembre prochain**, avec un avis plutôt favorable. Dans un premier temps l'agrément de Centre Socioculturel ne sera proposé que sur une année (2024) puis révisé en fonction des co-financements obtenus pour 4 années (2025-2028).
- Elle précise également que **les 3 structures d'animation de la vie sociale** existant sur le territoire de la Communauté de Communes Alpes d'Azur (CCAA) **fonctionnent bien ensemble**, et ce, grâce à la synergie des actions et le désir d'implication citoyenne.
- Le projet de Centre Socioculturel porté par Bulle d'Aires intègre **les « ingrédients » de réussite** suivant :
 - Porteur de projet « inspiré et inspirant »
 - Dynamique engagée avec les habitants et les acteurs locaux
 - Soutien de la CAF et des collectivités
 - Projet social cohérent et respectant le cahier des charges d'un Centre Socioculturel itinérant.
- **Madame CHABAUD**, maire de Roquesteron, informe l'assemblée que sur le plan du développement d'activités sportives un projet d'aménagement d'un terrain multisports est en cours sur sa commune et qu'il sera mis à disposition des habitants de la vallée et du centre socioculturel.
- Elle précise également qu'une délibération a été signée pour assurer l'accès à la salle Féraud (**local dédié aux familles dans le cadre du Projet Famille** de Bulle d'Aires) et au foyer rural moyennant un loyer de 150 euros mensuel.

¹ Revest-Les-Roches, Tourette-du-Château, Toudon, Pierrefeu, Roquesteron, La Roque-en-Provence, Cuébris, Aiglun, Sigale, Sallagriffon, Saint-Pierre, La Penne, Saint-Antonin et Ascros.

- Elle remercie l'association pour son dynamisme et le partenariat existant avec la commune. Elle se fait également le relais du **Président Charles Ange GINESY** (Conseil Départemental 06 et Communauté de Communes Alpes d'Azur) pour assurer l'association de son soutien dans ses actions et le développement d'un Centre Socioculturel itinérant.
- Messieurs les maires **Marc BELVISI, Anthony SALOMONE** et **Arnaud PRIGENT** (représenté par Mme **Danielle GASTAUD**) **renouvellent leur soutien à l'association** compte tenu du riche partenariat mis en place dans leurs communes. Ils valident l'idée d'un partenariat plus étroit à construire avec les autres communes du territoire couvert par l'EVS itinérant futur Centre Socioculturel itinérant.
- Des échanges ont également eu lieu sur **l'image réductrice des missions d'un Centre Social** par certain.e.s, d'où l'importance d'une bonne communication sur les 14 communes concernées par le projet.
- Les actions à mener sur les 3 communes de Ascros, La Penne et Saint Antonin seront **pensées en partenariat avec le CEPAGE** du fait de l'interpénétration et la transversalité de certaines actions menées par deux centres sociaux partenaires. L'idée de retirer ces 3 villages du projet social dans un simple souci de clarté a été rejetée.

4. Délibérations

Délibération 1 : le projet social

Le comité de pilotage approuve à l'unanimité, par voie de vote, le projet social 2024 du futur Centre Socioculturel de l'Estéron.

Délibération 2 : le budget prévisionnel

Le comité de pilotage approuve à l'unanimité, par voie de vote, le budget prévisionnel 2024 du futur Centre Socioculturel de l'Estéron.